



Le LIEN Magazine

Le magazine de la commune de Donnemarie-Dontilly

DONNEMARIE-DONTILLY, UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE !



LA DONNEMARITAINE DONNEMARIE-DONTILLY NOCTURNE CYCLISTE

28 JUIN 2024

OPEN 3 et ACCESS 1-2

Circuit de 2KM à parcourir 35 fois

Départ 20h00 Boulevard d'Haussonville
Nombreuses primes et classements intermédiaires
Epreuve limitée à 80 coureurs
Restauration sur place
Animation musicale
Parkings coureurs



NUMÉROS UTILES

SOMMAIRE

3. Édito de Madame le Maire
4. Focus sur le budget 2024
8. Focus sur la déchèterie
10. Travaux et amélioration du cadre de vie
11. L'actualité de notre commune
15. Retours en image
16. Le coin des écoliers
17. Le coin des associations
22. Expression des groupes
23. Agenda
24. État civil

Collectivités de rattachement

Mairie : 01.64.60.21.80 / www.donnemarie-dontilly.fr

Communauté de Communes : 01.60.67.09.10

Conseil départemental : 01.64.14.77.77

Services de l'État

Préfecture (Melun) : 01.64.71.77.77

Sous-préfecture (Provins) : 01.60.58.57.77

Conciliateur de justice : 01.60.69.40.40

Point d'accès au droit (avocat gratuit)
01.64.31.07.83

Services départementaux

Maison Départementale des Personnes

Handicapées : 01.64.19.11.40

Maison des Solidarités de Provins : 01.60.52.51.00

Numéros Info-Service

Questions sur la COVID : 0 800 130 000

Addiction à l'alcool : 0980 980 930

Addiction au tabac : 3989

Addiction aux drogues : 0800 23 13 13

Numéro d'astreinte de la mairie : 07 61 56 11 05

A composer uniquement en cas d'urgence relative* en dehors des heures d'ouverture de la mairie.!

*Urgence relative = fuite d'eau, arbre couché sur une chaussée, animal errant.

NUMÉRO D'URGENCE



Directrice de publication : Sandrine SOSINSKI, Maire – Éluë à la communication : Séverine MASSON

Imprimerie : Point de repère – 77300 VANVILLÉ

EDITO DU MAIRE

NOTRE COMMUNE, NOTRE BATAILLE !

*Chères Donnemariaines,
Chers Donnemariains,*

Le premier semestre est sur le point de s'écouler !

Il aura été ponctué de nombreux projets, dossiers, actions et notamment du vote du budget 2024 qui est toujours un acte fort dans la vie d'une commune.

Ce dossier a été présenté lors du Conseil municipal du 11 avril dernier. Un budget en équilibre et avec une nouvelle norme d'exécution comptable qui s'applique désormais aux collectivités. Comme je m'y étais engagée, la maison Commune doit protéger et j'ai donc proposé à nouveau au Conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition.

Dans ce numéro, vous trouverez également un dossier sur la déchèterie. Depuis quelques mois, en tant que Maire, j'ai été interpellée suite à la fermeture de la déchèterie de Donnemarie-Dontilly contre laquelle les élus de la majorité, les élus de la communauté de communes et l'Etat se sont opposés. C'est pourquoi, je souhaite faire le point sur la manière dont ce dossier a été traité par le SMETOM-GEEODE et porter à votre connaissance l'ensemble des démarches entreprises collectivement pour demander sa réouverture.

La gestion d'une commune c'est également le suivi des affaires courantes, la mise en oeuvre des projets et le rendre compte aux administrés. C'est pourquoi, dans ce lien magazine, vous trouverez un retour en images sur la vie de notre commune, un point sur les travaux enclenchés, les événements à venir.

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même restons mobilisés à votre service afin que notre commune reste attractive et qu'il y fasse bon vivre ensemble.

Restez assurés de ma sérénité et de ma détermination à continuer à m'engager pour l'ensemble de mes concitoyens dans le seul intérêt général.

Bien chaleureusement et fidèlement

Sandrine Sosinski
Maire de Donnemarie-Dontilly
1ère Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Bassée-Montois
Conseillère départementale

Un budget 2024 ayant à coeur les habitants et la qualité du service rendu!

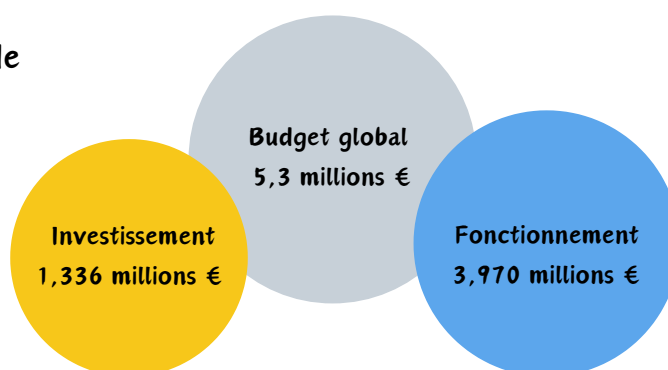


Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il a été adopté à la majorité lors du Conseil municipal du 11 avril dernier.

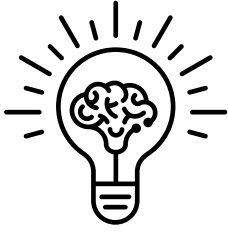
Les éléments clés de ce budget sont :

- Le budget est pour la première fois voté dans le cadre de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M 57;
- Les taux des 4 taxes directes locales restent stables en 2024;
- Les recettes de fonctionnement de la commune évoluent légèrement. Cette augmentation est due principalement au report du résultat de fonctionnement 2023;
- Une partie des tarifs municipaux (restauration et portage de repas, accueils de loisirs et périscolaire) n'augmente pas, afin de protéger et soutenir les Donnemaritain(e)s compte tenu de l'inflation qui demeure élevée. Seuls les autres tarifs sont revalorisés de 1 % (produits domaniaux, location salle polyvalente, location salle du filoir, location matériel, participation à l'assainissement collectif...);
- Les informations transmises par la Trésorerie sur l'état des finances de la commune sont encourageantes et montrent une gestion saine : un ratio de rigidité à 51,34 % (médiane nationale à 46 %), un fonds de roulement de 185 jours soit 6 mois (médiane nationale 180 jours), un ratio de désendettement à 5,8 ans (médiane nationale à 4 ans mais la commune a encore 6 emprunts en cours), une capacité d'autofinancement à 360 990 € brut et 175 280 € net (après remboursement de la dette).

Quel est le budget de la commune de Donnemarie-Dontilly ?

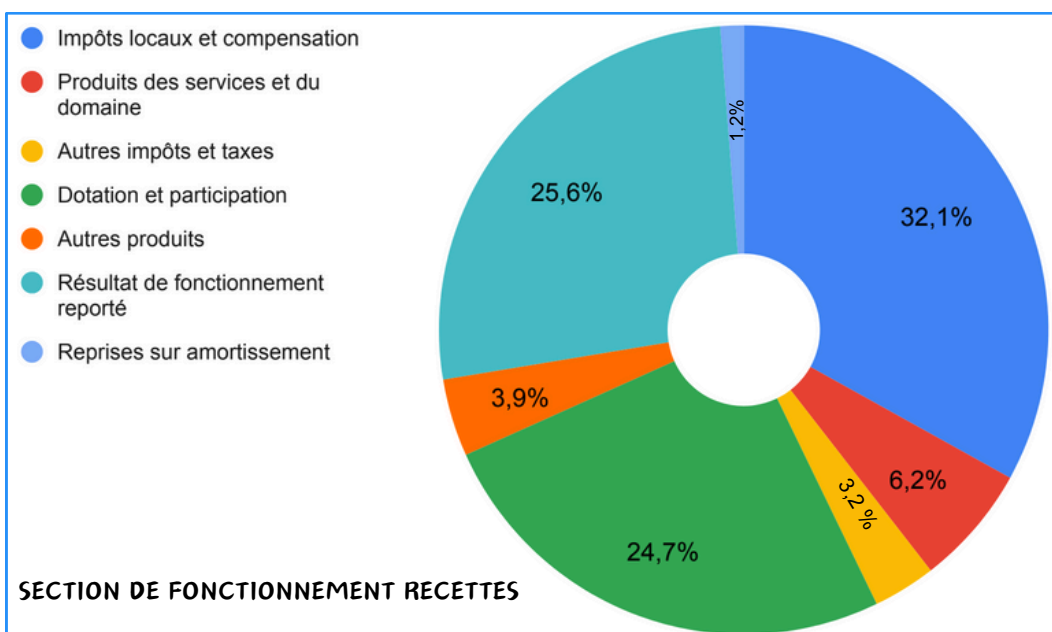
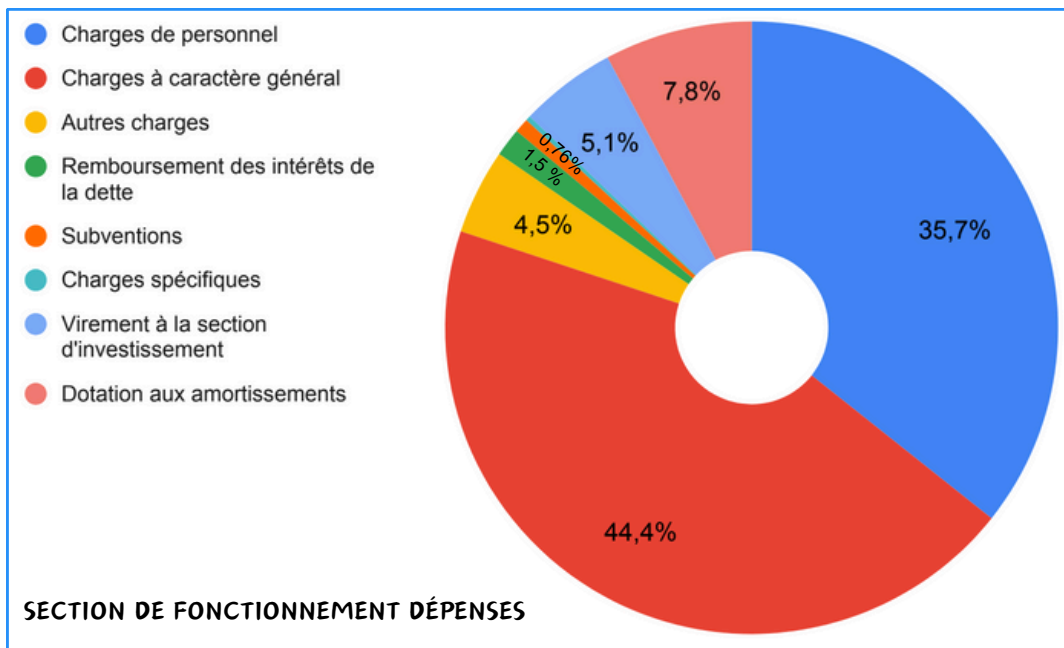


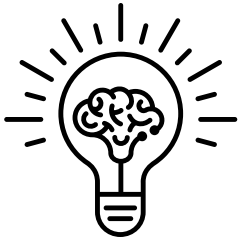
Comment se construit un budget ?



Le budget est structuré d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

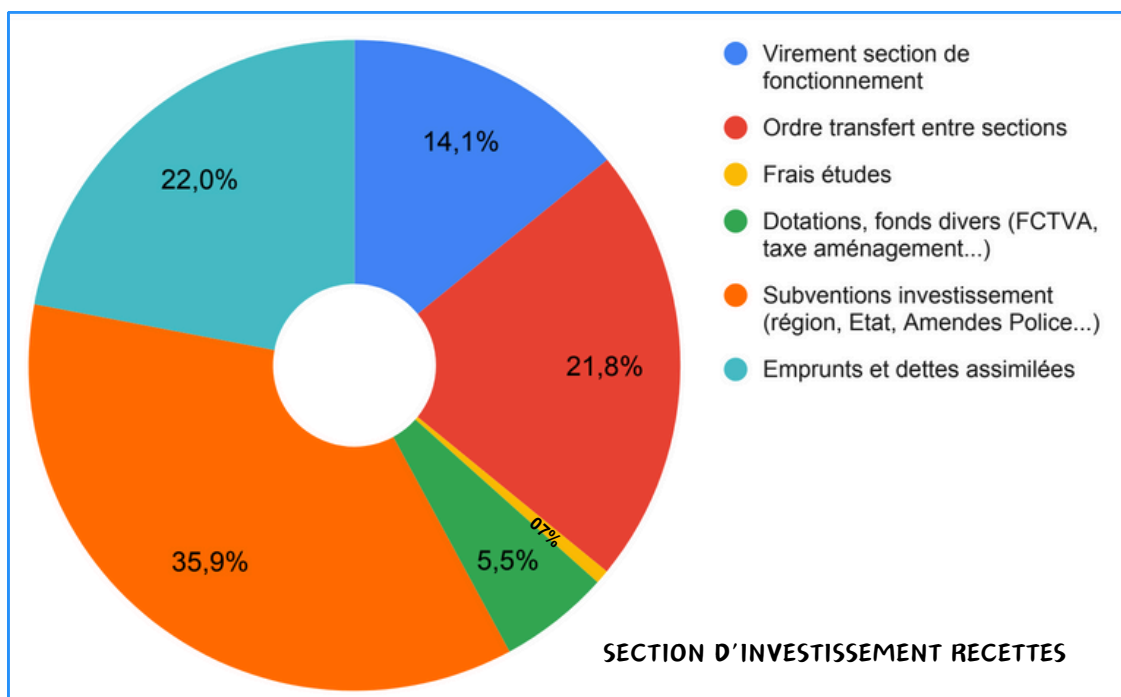
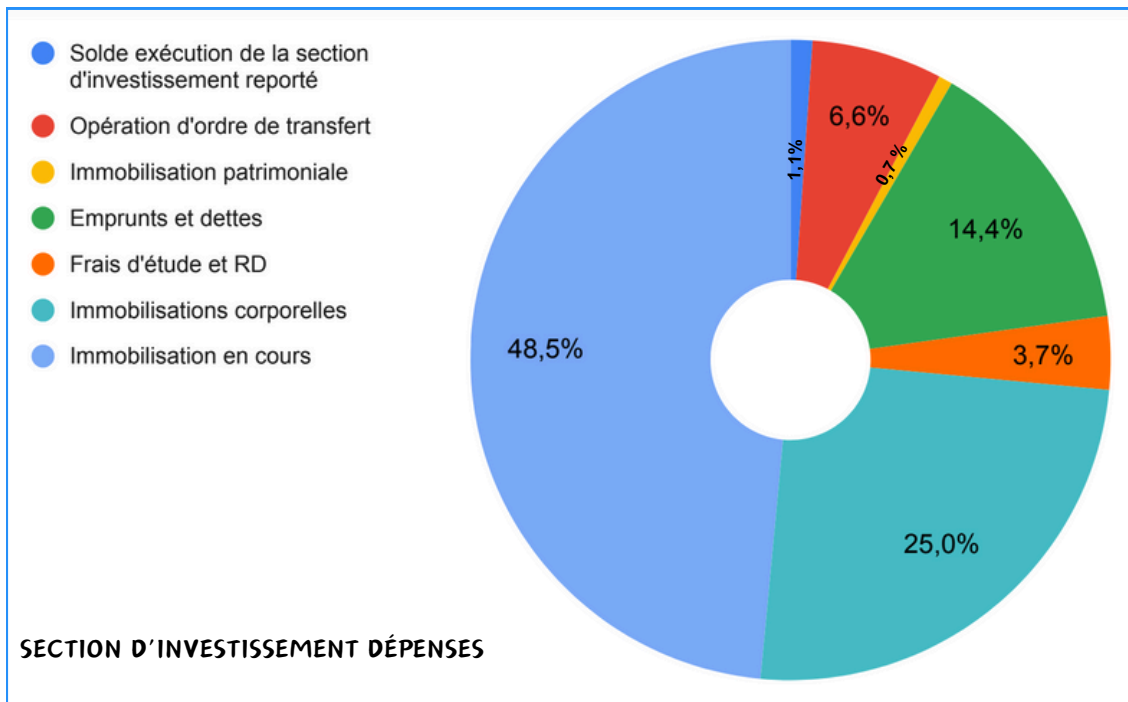
- La section fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- La section d'investissement a vocation à entretenir le patrimoine, acquérir du matériel durable et à lancer de nouveaux projets pour préparer l'avenir.





La section d'investissement, c'est quoi concrètement ?

Le budget d'investissement permet de financer les gros travaux de la commune notamment la réfection des voiries, le remplacement des luminaires avec la mise en oeuvre d'un programme de rénovation pluriannuel, la réalisation des travaux de la salle polyvalente, la rénovation des classes, le démarrage des travaux de la future maison des services...



L'assainissement



L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées. Selon la nature de l'habitation et le choix de la collectivité, on distingue deux grands systèmes de collecte et d'épuration pour conduire les opérations d'assainissement : l'assainissement collectif et l'assainissement individuel.

Le budget assainissement est un budget annexe au BP 2024 et il a été voté lors du Conseil municipal du 11 avril 2024.

Le budget primitif assainissement 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève à :

- 127 993 € pour la section de fonctionnement
- 707 363 € pour la section d'investissement

Il a été décidé de maintenir la redevance communale assainissement à 0,32 €/m³.

La compétence assainissement sera transférée à compter du 1er janvier 2025 à la Communauté de Communes Bassée Montois.

Subventions aux associations



Les associations sont un maillon important dans la vie de la commune et favorisent le bien-vivre ensemble entre les générations.

Le Conseil municipal du 11 avril s'est prononcé sur l'attribution des subventions annuelles pour les associations locales. Ce sont 21 structures qui sont soutenues par la ville pour un montant de subventions qui s'élève à 15 210 €.

Les actions proposées sont diverses : sport, culture, éducation, social, jumelage, souvenir français

VOS ÉLUS, EN ACTION !

Suite à la fermeture de la déchèterie de Donnemarie-Dontilly, un point d'information sur ce dossier s'impose !

Le SMETOM-GEEODE a missionné le bureau d'études (BE) MACO afin de réaliser un audit de la déchèterie de Donnemarie-Dontilly pour s'assurer de sa conformité réglementaire. Trois axes ont été visés dans cette étude : les risques et la sécurité du personnel, les risques sur l'environnement et les risques et la sécurité des usagers.

Le cabinet BE MACO a rendu la conclusion suivante : *le site ne répond pas aux normes en vigueur (les textes réglementaires s'appliquant au site datent du 27 mars 2012) sur le plan de la conformité réglementaire et de la sécurité notamment pour les usagers et l'environnement. Le site apparaît trop exigu pour assurer une mise aux normes dans de bonnes conditions et les travaux à entreprendre représentent également un coût important pour un site inadapté.*

Ces conclusions ont été remises sur table, aux membres du SMETOM, lors d'un bureau en mars 2023. Se basant sur les conclusions de l'audit, le Président a annoncé dans le même bureau sa décision de fermer la déchèterie de Donnemarie-Dontilly. Sur ce point, il est important de rappeler que cette décision de fermeture s'est basée sur les conclusions de l'audit de sécurité qui indiquaient : *"que le site ne répond pas aux normes en vigueur sur le plan de la conformité réglementaire et de la sécurité"*.

Toutefois, l'actuelle déchèterie n'a fait l'objet d'aucune fermeture administrative puisqu'aucune déclaration n'a été effectuée en Préfecture par le SMETOM et que les services de la Préfecture compétents n'ont pas indiqué d'anomalies graves et persistantes sur le site actuel.

En effet, les points soulevés dans le rapport du cabinet Maco n'empêchent en rien la continuité du service. Le 10 mars 2023, via un courrier, j'ai informé l'ensemble des Donnemaritains et des Donnemaritaines de la fermeture de la déchèterie.

Parallèlement en avril 2023, la commune a demandé au Président du SMETOM de revenir sur cette décision et de procéder aux travaux préconisés dans ledit rapport. Cette demande a également été faite et relayée par le Président de la Communauté de Communes Bassée Montois auprès du Préfet de Seine-et-Marne.

Une motion demandant la réouverture du site a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité lors du Conseil municipal de juin 2023. Voici ce qui a été exposé : “ ...Il ne ressort ni du rapport d'audit ni des informations transmises par les services de la Préfecture qu'il existe un danger grave et imminent imposant une fermeture immédiate””De plus, le cabinet d'audit n'a pas tenu compte d'au moins deux données essentielles : la réduction de la superficie nécessaire en 2024, suite au terme de la convention avec le SIRMOTOM et l'engagement des communes de Mons-en-Montois et de Donnemarie-Dontilly d'entretenir le chemin qui mène à la déchèterie...Au regard de cette décision de fermeture immédiate, Madame le Maire est intervenue à deux reprises auprès du Président du SMETOM GEEODE pour en solliciter son retrait (...).”

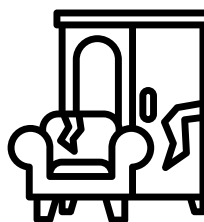
La commune de Donnemarie-Dontilly et la Communauté de Communes Bassée Montois ont proposé de mettre à disposition des terrains situés Route de Provins, Chemin du Cassiot, Avenue Champabon et Prairie de Saint-Martin. Et à ce jour, nous n'avons eu aucun retour positif du SMETOM-GEEODE.

Il est important de préciser que nous restons mobilisés sur le sujet et que nous souhaitons pouvoir aboutir à une solution dans l'intérêt des usagers-habitants.

En attendant et pour pallier cette fermeture, la commune procédera 1 fois par mois via le service technique aux ramassages des encombrants .

Et pour rappel, vous avez toujours accès aux autres déchèteries du SMETOM-GEEODE, à savoir celles de Bray sur Seine, Nangis, Provins ou Gouaix pour les plus proches ainsi que celles de Beton-Bazoches ou Mormant.

Ramassage des encombrants



Le service technique procédera au ramassage des encombrants à la date suivante :

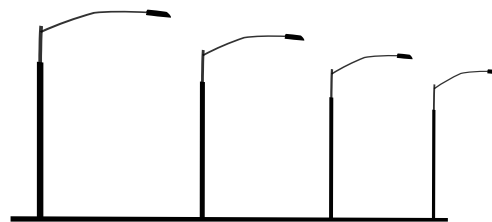
- le 24 juin

Les encombrants devront être déposés devant votre domicile, dans la limite de 1m³ par foyer. Les meubles doivent impérativement être démontés.



Attention, les encombrants suivants seront refusés : matelas, canapés, grillage, gravats, roue, pneu, bidon, peinture.

VOS ÉLUS, EN ACTION !



L'éclairage de l'église qui se fait actuellement avec 5 projecteurs à halogène sera remplacé par 10 points d'éclairage LED indépendants afin de mettre en valeur le site.

Fin du PROGRAMME DE RENOVATION PLURIANNUEL 2022-2024 (tranche 3) consistant à remplacer les luminaires les plus énergivores et à la réduction de la pollution lumineuse via l'opération de financement dite « intracting ».

De façon synthétique, le SDESM avance le règlement des travaux. Le montant hors-tax des travaux, duquel la subvention du SDESM est déduite, deviendra une créance pour le SDESM que notre commune remboursera à compter de 2024 en plusieurs annuités avec les économies réalisées. Ainsi, la commune de Donnemarie-Dontilly a modernisé 138 points lumineux dans ce projet (sur 600).

En voici, la répartition :

Tranche 1 : 42 points 52 647,83 TTC retour sur investissement 6,2 années.

Tranche 2 : 41 points 60 466 TTC retour sur investissement 7,3 années.

Tranche 3 : 55 points 83 587,20 TTC retour sur investissement 7,1 années.

Parallèlement, se poursuit la modernisation des armoires d'éclairage public et le remplacement des candélabres ne répondant pas aux normes dans le cadre annuel des APS DÉLÉGATION TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC.



ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

Salle polyvalente, un petit coup de jeune...

Après la mise en conformité de l'armoire électrique de la salle, les travaux à venir sont :

- Travaux sanitaires mise en conformité PMR (personnes à mobilité réduite).
- Travaux chéneaux réfection (toiture).
- Travaux de peinture des poteaux de la salle.
- Projet de fresques en lien avec les écoles et ALSH.
- Remise en état des rideaux et des tringles.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

...LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE !

La Communauté de Communes Bassée Montois met à disposition un service qui délivre des conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels. Ce service permet également de mobiliser les aides financières proposées par l'État.

Une conseillère dédiée reçoit sur rendez-vous dans un local près de la mairie à Bray-sur-Seine.

Contact : 01 60 67 09 76 ou sure@cc-basseemontois.fr



REDYNAMISATION DU CENTRE VILLE

Dans le cadre du dispositif "petite ville de demain", la commune souhaite se faire accompagner par le réseau initiatives Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne pour encourager l'installation de commerce de proximité et de services dans le centre.

Concrètement, nous avons demandé un appui sur deux axes : à la recherche du bon commerçant et ma boutique à l'essai.

Deux réunions se sont tenues !



PROCHAINEMENT, UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE !

Lors du conseil municipal du 13 mai, les élus ont autorisé la signature de la convention de partenariat entre la Poste et la ville pour la transformation du Bureau de Poste de Donnemarie-Dontilly en une Agence Postale Communale.

L'Agence Postale Communale permet de préserver une offre de services de proximité et d'assurer les missions de service public, avec en contrepartie une indemnisation forfaitaire mensuelle garantie et une prime exceptionnelle d'installation .

Les services proposés sont les suivants :

- Le retrait et le dépôt de colis et courrier;
- L'affranchissement de lettres et colis;
- La vente de produits et de services :
 - Produits du quotidien : carnets de timbres, enveloppes pré-timbrées, emballages colis (Colissimo et Chronopost), service de réexpédition du courrier
 - Téléphonie LA POSTE MOBILE
 - Produits de partenaires de La Poste
- Les services financiers : Retrait et versement d'espèces

L'agence postale communale sera localisée dans les locaux de l'actuel bureau de poste.

La Poste finance l'installation et le fonctionnement via une convention de présence postale dans la commune pour 9 ans et prend en charge une partie du salaire de l'agent municipal qui y sera dédié (1 185 € TTC / mois revalorisable annuellement), sa formation, l'ilôt numérique ...

Cette transformation permettra de pérenniser sur notre commune la présence postale et d'étendre les horaires d'ouverture. C'est également l'occasion de proposer, d'ici la fin 2024 , au sein des locaux de nouvelles permanences (Impôts, CAF...) et cela dans la perspective de l'ouverture en 2025 de la maison des services (rue Marie Chaubart).

Témoignage de Roger Denormandie, Maire de Montigny-Lencoup et Président de la Communauté de Communes Bassée Montois.

" À Montigny-Lencoup, nous avons ouvert l'agence postale communale en 2012. Cette agence nous a permis d'offrir les mêmes services postaux aux habitants avec une ouverture maximale. Bien sûr, nous déplorons tous les fermetures des bureaux de Poste mais les élus en responsabilité n'ont pas d'autres choix que d'anticiper et de pallier les manques de services à venir à la fois pour l'organisation du territoire et pour la continuité du service public pour les administrés comme cela se fait à Donnemarie-Dontilly pour les Donnemaritains et les habitants des communes alentours".



MA COMMUNE, MA SANTÉ

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat avec la mise en place d'une solution santé mutualisée pour offrir à tous une couverture de soins adaptée et compétitive.

Deux permanences se sont tenues en mars 2024 et ce sont près de 20 donnemaritains-donnemaritaines qui ont été reçus et qui ont pu bénéficier des conseils personnalisés de l'association ACTIOM.

Pour vous renseigner, ou bien pour vous inscrire, je vous invite à vous rapprocher de la Mairie au 01 64 60 21 80 aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Lors de votre rendez-vous, il faudra vous munir des pièces suivantes : contrat de mutuelle en cours, carte vitale, pièce d'identité et RIB.

GESTION DES COLONIES DE CHATS LIBRES



La ville a décidé de mener une politique durable et respectueuse de la condition animale et de l'environnement. A ce titre, une convention avec la Fondation d'entreprise CLARA a été conclue pour l'année 2024 pour procéder à la prise en charge et la gestion des chats sans propriétaire ou sans détenteur.

Il s'agit pour la fondation de procéder à leur identification et de faire procéder à leur stérilisation chez un vétérinaire avant de les relâcher. Le coût pour la commune est de 170 € par chat. Les campagnes vous seront communiquées en amont.

LA SAISON DE L'ÉCO-PÂTURAGE EST LANCÉE!

La commune éco-responsable en participant activement à la protection de l'environnement et en se préoccupant du bien-être animal a fait appel à l'association Sheep & Wolf Ecopaturage pour l'entretien naturel des espaces verts .

Cette action a de nombreuses vertus : économique, écologique, amélioration du cadre de vie mais également générateur de lien social



DONNEMARIE-DONTILLY À L'HONNEUR !

Le 12 mai dernier, le talent de nos Donnemaritains s'est exprimé lors des Championnats de France de judo minimes par équipe.

Toutes nos félicitations à Clara Delacourcelle et Matteo Le Goff qui ont remporté les championnats, ainsi qu'à leur entraîneur Éric Chartier. Une cérémonie célébrant cette victoire a été organisée par Madame le Maire Sandrine Sosinski et ses élus, en présence de Madame Bouchra Fenzar-Fizki (Vice-présidente du Conseil départemental en charge des sports) et Monsieur Roger Denormandie (Président de la Communauté de Communes Bassée Montois).



RETOUR EN IMAGES SUR LA VIE DE LA COMMUNE

De février à mai 2024, notre ville a été activement animée avec de nombreuses actions proposées pour tous les âges et le soutien des bénévoles, ainsi que des cérémonies de commémoration.



Carnaval 2024

Mars animé



Le personnel à l'honneur
le 8 mars



Rando canine
mai



Chasse aux oeufs



Section danse-Foyer Rural
mai



Cérémonie souvenir aux aviateurs Anglais
4 mai



Cérémonie commémorative
8 mai



OPÉRATION PETIT-DÉJEUNER À L'ÉCOLE DE L'AUXENCE



Du 25 avril au 7 mai, les enseignants de l'école primaire ont organisé un petit déjeuner à l'école pour les élèves du CP au CM2.

Les enseignants ont contacté des producteurs locaux, des entreprises locales pour créer des menus équilibrés. Les enfants sont donc venus à l'école sans déjeuner. Chaque classe a pu profiter de cette manifestation sur 2 matinées. Les élèves ont pu goûter des aliments qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont tartiné de la confiture de myrtilles, du miel, du beurre doux ou demi-sel et du fromage. Ils ont bu du jus de pomme et du lait entier. Ils ont mangé des yaourts aromatisés ou nature, des pommes et des poires. Les yaourts ont également été aromatisés avec du miel ou de la confiture pour ceux qui le voulaient. A la fin du petit déjeuner, du pain d'épice a été distribué. Ils ont pu goûter de la pâte à tartiner particulière : miel-noisettes.

Les pains étaient spéciaux: du pain de campagne, du pain aux graines, du pain à la farine de châtaigne, du pain aux noix, du pain aux cranberries..

Les élèves ont expérimenté des associations d'aliments : pomme-miel, poire-confiture-pain.

Ils se sont régalés et étaient très contents de cette expérience. Ils remercient les enseignants, les producteurs, la mairie et les aides apportées par les dames de service et tous les adultes (AESH, service civique).

Ils espèrent que cela aura de nouveau lieu l'année prochaine!

(CM1G)

LES VACANCES APPRENANTES



Pendant les vacances de printemps, 3 jours ont été organisés à l'école dans le cadre des vacances apprenantes. C'est un dispositif gratuit mis en place par l'Éducation Nationale et proposé à tous les élèves volontaires de l'école élémentaire de l'Auxence.

45 élèves ont pu y participer, répartis en 3 groupes, encadrés par Mmes Dormion, Guinchard et Thévenet, enseignantes.

Le projet culturel était animé par Nathalie Arugete Le Masle, plasticienne. Les élèves ont découvert l'art du portrait en utilisant différents supports et différentes techniques. Ils ont dessiné au crayon, à la sanguine, au feutre. Ils ont appris à effectuer des monotypes, à graver du polystyrène afin de faire une impression à l'encre d'imprimerie sur du papier blanc et du papier mis en couleur grâce à du papier de soie.

Les différents groupes ont également eu des temps d'apprentissage autour de différents jeux et activités. Un groupe a même lié la lecture d'une recette et les mathématiques en cuisinant: ils ont offert à tous les élèves des cookies qu'ils avaient eux-mêmes cuisinés.

Ces 3 jours ont été très agréables et ont permis à tous de commencer les vacances tout en se cultivant et en travaillant!

LE FOYER RURAL



Durant la saison scolaire, notre association vous propose différentes activités, pour les jeunes et les adultes.

Eveil corporel : de 3 à 5 ans, le mercredi de 14 h à 15 h, à la salle polyvalente

Danse modern jazz : Dès 6 ans, le mercredi à partir de 15 h, selon âge, à la salle polyvalente

Dessin peinture : le mercredi à partir de 15 h, au foyer communal, rue de l'église

Danse Country à la salle du filoir, place des Jeux

le mercredi 15 h-16 h (6-13 ans), 19 h-20 h (adultes débutants) 20h15-21h45 (novices/intermédiaires)

le jeudi 19 h-20 h (danses vintage tous niveaux) 20h15-21h45(novices/ intermédiaires)

Yoga : le lundi, 18h-19h15 ou 19h30-20h45, à la salle du filoir, le mardi de 17 h 30 à 18 h 45 à St Hilliers

Yoga sur chaise : le lundi de 9h30 à 10h30, à la salle du filoir

Yoga enfants : le lundi de 18 h à 19 h (11-14 ans) le jeudi à partir de 18 h de 3 à 10 ans, et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 (6-10 ans) au 1er étage du gymnase

Ateliers créatifs : le lundi de 13 h 30 à 15 h 30, à la salle du filoir, place des jeux



La **brocante** aura lieu le **dimanche 1er septembre**, dans les rues du centre-ville. Les habitants et commerçants résidant dans les rues concernées par la brocante et souhaitant exposer devant chez eux, devront s'inscrire obligatoirement du 1er juin au 15 juin.

À partir du 17 juin, les inscriptions seront ouvertes à tous.

Date limite d'inscription : mercredi 28 août

Le Foyer Rural sera fermé du 16 juillet au 6 août

Plus d'informations sur notre site : www.foyerrural77520.fr

FAMILLES RURALES TRAIT D'UNION MONTOIS BASSÉE

Espace de Vie Sociale (E.V.S), l'association Familles Rurales Trait d'Union Montois Bassée a pour objectif de créer des liens et de la solidarité entre tous les habitants de Donnemarie-Dontilly ainsi que ceux de la Communauté de Communes Montois-Bassée.

Adhérente au réseau départemental d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P), l'association, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA, et des professionnels, propose tout au long de l'année, **des actions collectives gratuites pour toutes les familles, sur diverses thématiques.**

- **Point Médiation Numérique et Point CAF**, le lundi et mercredi matin, jeudi en itinérance

Accompagnement gratuit aux démarches administratives et à l'utilisation des outils numériques.

Venez découvrir les nombreux ateliers du lundi au vendredi : La Farandole, Ateliers créatifs, Atelier Mémoire, Café Partagé, Atelier de Louissette.

Espace Social Municipal au 2, rue Cottereau 77520 Donnemarie-Dontilly

Courriel : trait-montois@orange.fr

Tél : 06 28 09 00 79

Facebook : Familles Rurales Trait d'Union Montois Bassée

FAMILLES RURALES TRAIT D'UNION MONTOIS BASSÉE

La programmation à venir proposée par l'association Trait d'union Montois Bassée :

- Partir en Livre le 20 et 21/07/24
- Session Générale BAFA du 19/08/24 au 26/08/24
- Journée Prévention Santé le 07/09/24
- Ciné débat sur la gestion des émotions, le 21/09/24 à Bray sur Seine, projection du film « Vice Versa 2 »
- Journée de la Parentalité le 05/10/24 à Donnemarie-Dontilly.
- Dansons pour « Octobre Rose » le 19/10/24 - Téléthon le 30/11/24.



CHŒUR DU MONTOIS ET DU PROVINOIS : TOUJOURS LE FEU SACRÉ !

L'année 2023 s'est achevée brillamment par la Crèche Vivante de Provins et les concerts de Noël - avec musiciens - à Bray sur Seine, Rampillon et Donnemarie, mêlant airs d'opéras et chants traditionnels pour la plus grande joie des auditeurs.

À notre AG 2024 a été confirmé le projet de partenariat avec d'autres chœurs, un orchestre symphonique et des solistes professionnels, pour un **grand concert le 29 mars 2025** avec les Vêpres solennelles de Mozart et 9ème symphonie de Beethoven.

Nous avons eu la chance, le 4 février, d'écouter ces mêmes Vêpres, jouées et chantées au plus haut niveau de qualité, sous la baguette du célèbre William Christie, à la Philharmonie de Paris : édifiant !

Le 25 avril, conviés par Mme le Maire de Villiers-sur-Marne, dans le cadre des 1000 ans de cette cité, nous avons donné un concert d'airs d'opéra dans l'église. Concert très apprécié, dirigé par notre Chef Fabrice SANSONETTI avec Aya MAZUMOTO au piano, auquel quatre solistes professionnels ont donné leurs voix.

Du 9 au 12 mai, nous avons rejoint nos amis allemands de Waldenbuch-Dettenhausen (près de Stuttgart) pour renouer avec notre jumelage choral, concrétisé par un concert commun, suivi de festivités gourmandes et chantantes. Accueil chaleureux, avec l'organisation parfaite de visites locales.



Concert de Noël à Bray-sur-Seine, 17/12/2023

NOUS RECRUTONS TOUJOURS, SURTOUT DES TÉNORS.

CONTACT : ELODIE : 06 82 26 81 70.

VISITEZ NOTRE SITE : CHOEUR-MONTOIS-PROVINOIS.JIMDOFREE.COM

Au programme du chœur du Montois et du Provinois :

- 1er et 2 juin : Médiévales de Provins
- 9 juin : concert en l'église de la Motte-Tilly ;
- 23 juin : chants à la FHP 2024, square Cassin, Donnemarie ; concert du Petit Chœur en juin ou juillet ; concert à Chevru (à planifier)
- stage d'été du 12 au 14 juillet
- 15 septembre : concert à Misy-sur-Yonne ;
- octobre : stage de chants corses
- décembre : crèche vivante de Provins et concerts de Noël (lieux à préciser).

ÉCOLE DE MUSIQUE DU MONTOIS

ÇA VA SWINGUER DANS LES RUES DE DONNEMARIE-DONTILLY ET DES ENVIRONS !



- Le 9 juin, notre Fanfare du Coin fera résonner trompettes et tambours au salon de l'artisanat. L'école de musique participe cette année encore à la belle semaine musicale mise en place par la communauté de communes Bassée-Montois :
- Mercredi 19 juin de 14 h à 17 h 30, les enfants de 8 à 11 ans sont invités à participer à la création d'un petit orchestre éphémère. Notre école de musique et celle de Bray-sur-Seine leur donnent rendez-vous à 14 h à l'école de musique de Bray (Place de l'Église) pour tester différents instruments (percussions, trompettes, violons, saxophones...) et faire un mini concert accompagné d'un goûter à 17 h.
- Jeudi 20 juin à 19 h, notre ensemble vocal « Les décontrastés.es » se donnera en concert à l'église de Luisetaines.
- Samedi 22 juin à partir de 17 h, nous ferons la Fête de la Musique en association avec la mairie de Donnemarie-Dontilly sur la Place des Jeux. Vous pourrez y écouter notre fanfare, la chorale Vocakids du Collège du Montois, les ensembles Top Voice, Multiclaviers...
- Dimanche 23 juin à 11 h, les élèves des cours individuels donneront leur concert de fin d'année dans le cloître de Donnemarie-Dontilly.

Cet été, dans le cadre des stages proposés par la Communauté de communes, notre professeur de trompette, Cyrille Pissonnier, proposera 4 stages de découverte musicale pour les enfants de 6 à 11 ans. C'est une occasion idéale pour une première approche de la musique à un tarif très abordable. Inscrivez vos enfants avec les flyers distribués dans les écoles. Nous vous souhaitons un bel été tout en musique !

AMICALE BOULISTE DU MONTOIS

Fin des concours d'hiver qui permet d'établir le classement suivant Mr Maire Michel l'emporte devant Cheneviere Guy et à la troisième place Garnier Gilles.

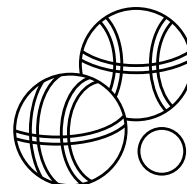
Les concours d'été ont repris :

- le dimanche 24 mars. Ce sont 17 équipes qui ont pris part à cette rencontre remportée par la doublette Goutte Cyril/Moreno Sébastien devant Renaux Ludovic/Laisne Franck, troisième place Chommet Christian/Chommet Dannick.
- le lundi, un concours ouvert à tous a été organisé avec la participation de 32 équipes. Les deux équipes finalistes Jimmy et Dawson, Luc et Patrick ont partagé les gains.

Le deuxième concours d'été, disputé à la mêlée tournante, 28 joueurs, victoire de Camus Fabrice devant Robinot Dany, troisième Gobinot Jean-Luc. Le troisième concours s'est déroulé en triplète fermée, 27 joueurs, victoire de l'équipe Robinot Dany/Laisne Franck /Cheneviere Guy devant Perrey Virginie /Goutte Cyril/ Moreno Sébastien, troisième Garnier Gilles/ Gillon Ludovic/ Mercier Thierry

- le dimanche 5 mai, concours de doublette formée, 14 équipes avec la victoire de Gillon Ludovic/ Renaux Ludovic devant Robinot Dany/Cheneviere Guy, troisième Goutte Cyril/Moreno Sébastien
- le lundi 20 mai, deuxième concours ouvert à tous, 36 équipes.

La prochaine rencontre est programmée le samedi 14 septembre 2024.
Guy CHENEVIÈRE



UNITÉ LOCALE CROIX-ROUGE DE DONNEMARIE-DONTILLY

Sortir de la routine quotidienne et apporter du bonheur : notre volonté.

- La **"Sortie Bénéficiaires Croix-Rouge"** proposée en juillet 2024, nous mènera en Normandie plus précisément à Trouville. L'occasion de profiter, durant une journée, des bienfaits de la mer où détente et divertissements seront de la partie. Le partage d'instant, de souvenirs, contribue à créer du lien social.
- **Ère tenue de buvette de U.L. Donnemarie-Dontilly lors de la soirée Midnight Song.** La Recherche de nouvelles ressources financières est un enjeu majeur pour poursuivre notre lutte contre la précarité alimentaire destinée aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous cherchez des vêtements à prix abordable ? Vous souhaitez privilégier les vêtements de seconde main ? Vous avez envie de faire une action solidaire ? Vous avez des vêtements à donner ? Pour du shopping engagé, votre unité locale vous propose à l'achat des vêtements pour une somme modique. **Ouverture : les mercredis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le second samedi du mois même heure.** Retrouvez-nous !

Suivez-nous sur la page Facebook de l'U.L. Croix-Rouge Donnemarie-Dontilly

Merci aux donateurs. Merci aux bénévoles.

33 rue des Fossés 77520 Donnemarie-Dontilly

The Facebook post content includes three images: 1. A man in a red vest speaking at an assembly titled 'Assemblée annuelle janvier 2024'. 2. A flyer for 'Collecte d'automne' (Autumn Collection) from Croix-Rouge Française, listing various food and household items. 3. A band performing on stage during a 'Midnight Song' event.



LES JEUX OLYMPIQUES S'INSTALLENT AU "CLOS FLEURI"

Les jeux olympiques, est l'un des sujets les plus importants de cette année. Avec l'arrivée des JO et JO paralympiques cet été, nos résidents se font une joie de le prendre très au sérieux et de suivre l'actualité de très près.

Mais savez-vous pourquoi il y a autant d'implication ?

" Nous nous préparons pour le grand jour "

Le jeudi 12 septembre 2024 auront lieu leurs jeux olympiques. Une préparation à prendre à la lettre !

Tous les mardis matins et mercredis après-midi, nous avons deux coachs sportifs qui viennent entraîner nos résidents pour cet événement. Ces séances sont variées car nous pouvons retrouver du tir à l'arc, du foot, de la boxe et bien d'autres disciplines.

Les résidents adorent car c'est un moyen de libérer leurs émotions et de créer du lien social tout en passant du bon temps.

Cela leur rappelle leur pratique sportive pour certains et leur jeunesse pour d'autres.



" On passe du bon temps et on en oublierait presque nos douleurs ".

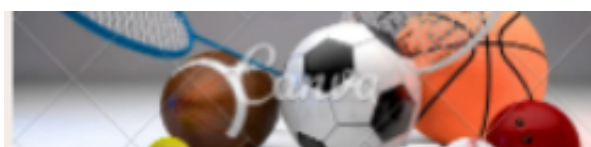
" C'est un moment de convivialité et de partage où tout le monde se retrouve ".

Les activités physiques font partie des ateliers préférés des résidents.

Plusieurs EHPAD participeront à cet événement, ce qui nécessite une certaine préparation. Le lieu de cette manifestation reste à déterminer.

Avec les résidents participants, des temps de discussion vont être organisés afin de définir et choisir des noms d'équipe, un pictogramme pour reconnaître chaque équipes et ainsi pouvoir les encourager comme il se doit !

A nos équipes !



MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous, élus de la majorité, nous poursuivons la feuille de route pour laquelle nous avons été élus en 2020 !

Certains diront que les dépenses augmentent, que nos services se dégradent mais nous préférons agir et continuer à donner du volume à notre belle commune.

Être élu c'est un engagement, un don de soi et un investissement de chaque instant. C'est aussi, savoir être responsable et prendre les décisions nécessaires pour poursuivre le travail engagé depuis quatre ans et faire en sorte que Donnemarie-Dontilly prenne la place qui est la sienne au coeur du Montois!

Pour la majorité, Patrick Menez - Adjoint en charge des travaux, de la voirie, des bâtiments et du développement durable.

OPPOSITION MUNICIPALE

15 lignes maximum ! C'est l'exigence posée par Madame la maire pour être autorisé à écrire dans ce bulletin municipal. Pourtant les sujets d'inquiétudes ne manquent pas : fermeture de la déchèterie décidée sans concertation, augmentation des dépenses de fonctionnement, fermeture du Bureau de poste.

La fermeture de la déchetterie décidée le 1er avril 2023 par Madame la maire (voir courrier du président du SMETOM) complique beaucoup la vie de chacun d'entre nous. A ce jour aucune solution ne se dégage.

Un deuxième sujet d'inquiétude porte sur le budget 2024 dont les « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires », ligne 622, s'envolent cette année : 20 000 € au budget 2022,

51 000 € au budget 2023, 60 000 € au budget 2024.

Et c'est sans compter l'emploi supplémentaire au secrétariat (+ 42432 €) décidée le 12 mai 2024 !

Troisième sujet d'inquiétude, la fermeture de notre Bureau de poste et son remplacement par une Agence postale municipale. Une décision que rien ne justifie puisqu'aucun arrêté de fermeture n'a été décidé par La Poste. Une Agence postale c'est un service public dégradé pour un surcoût important. La Poste finance 12h/semaine, le reste est à la charge de la commune : locaux, entretien, élec, ... A cela s'ajoute une perte sèche de 18000 € de location/an.

Pour les conseillers municipaux d'opposition, Serge Rossière-Rollin, Maire honoraire.

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

UNE COMMUNE ACTIVE ET ANIMÉE

JUIN :

- 8 juin : Réunion à destination des habitants salle du conseil municipal au sujet du prochain carnaval
- 9 juin : Élections européennes + Salon de l'artisanat place des jeux
- 12 juin : "On joue tous ensemble " en Bassée Montois" à Bray -sur -Seine
- 15 juin : "La Trace" trail nocturne dans le montois- départ salle polyvalente
- Semaine du 17 juin : semaine de la musique
- 17 juin : Concert Vocakids du Collège, production Acrosslive, salle polyvalente à 19h30;
- 19 juin : Concert Jazz San'so Quartet, salle polyvalente à 19h30;
- 20 juin : Atelier intergénérationnel autour du chant animé par l'association Orenda Voices à 18h00 salle du filaire, suivi à 20h00 d'un concert de Orenda sous la direction de Stefka MITEVA
- 21 juin : Concert proposé par le groupe Black Pearl à 21h00- Place des jeux
- 22 juin : Spectacle avec l'orchestre symphonique en résonance O.S.E.R à 20h00, église de Donnemarie
- 28 juin : "La Donnemaritaine" - course à vélos à partir de 20h00 départ boulevard d'Haussonville

JUILLET

- 6 juillet : Festival "Emmenez-moi"- Église de Dontilly « Beethoven Metallo Vivace » Monsieur le Directeur · Acrobatie aérienne · Humour et guitare de haut vol et Cie Wolpera "Cyclobal"
- 13 juillet : Fête nationale et retraite aux flambeaux + Relai autour des Jeux Olympiques
- A compter du 19 juillet : les vendredis de Donnemarie-Dontilly (de 19h00 à 20h00), Place des jeux

AOÛT

- 2, 9 et 16 août : les vendredis de Donnemarie-Dontilly
- 23 août : Donnemarie à la bougie

Sans oublier les rendez-vous : les dimanches de la forme proposées par nos associations ainsi que les randos canine

Réservez le 23 novembre 2024 dans votre agenda. Johnny Rock en concert à Donnemarie Dontilly



JOHNNY
ROCK
40 ANS DE SCÈNE CETTE ANNÉE
ROCK'N'ROLL

Soirée Rock'n'Roll

À VOS AGENDAS!

Denis Le Men, alias Johnny Rock sera en concert à Donnemarie-Dontilly, salle Polyvalente.

Johnny Rock est le premier sosie officiel de Johnny Hallyday. Il triomphe partout où il passe sa ressemblance, son talent, sa gentillesse, et son charisme font la réussite d'une superbe soirée Rock'n'roll.

ÉTAT CIVIL

Carnet Rose

MUTEBA MFWAMBA Layanna-Klavina, le 3 mars ; GAILLARD Emma, le 22 mars ; SAMPAIO Juliana, le 31 mars.

Carnet Blanc

VALLAT Jean-Marie et POUS Françoise, le 23 mars ; FERLA Bertrand et CLENET Maryline, le 13 avril ; FOUGERE Loic et GUENARD Prescilla, le 4 mai ; ANDRE Thibault et BOUNIOL Raphaëlle, le 25 mai ; PELLET Michaël et KANHAN Aurélie, le 25 mai.

Ils nous ont quittés

HURET Andrée, le 9 février ; COUTURIER Josiane, le 16 février ; GUILLAUME Jeanne, le 9 mars ; TUTARD Isabelle, le 7 mars ; VALLEE Mireille, le 14 mars ; HANO Daniel le 21 avril ; TINCHON Renée, le 24 avril ; MOLLLOT Paulette, le 26 avril ; TAVERNIER Christiane, le 27 avril.



ESCROQUERIE SUR INTERNET

Vous êtes victime ou témoin d'escroqueries sur internet, une plateforme de signalement et de dépôt de plainte (THESEE) est disponible.

Le dispositif traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries (THESEE) permet de porter plainte ou de signaler l'infraction en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>



PERMANENCES

Madame le Maire reçoit le mardi sur rendez- vous..

Merci de contacter le secrétariat au 01.64.60.21.80 en précisant l'objet du rendez-vous.